

Avis de constitution

SOCIETE « SUPERMARCHE ÔVILAGE MARKET SARL »

Siège Abidjan- COCODY 2 Plateaux -7ème TRANCHE,
lot 3002 - Ilo 251, en face de la Pharmacie MAGNIFICAT-
LOT 3002, ILOT 251, Lot 3001, Ilot 251

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/04/2024, et enregistrés au CEPICI le 17/04/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SUPERMARCHE ÔVILAGE MARKET
SARL »

Objet : Commercialisation de produits vivriers,
alimentaires et assimilés ;

- Fourniture de matériels électriques et
industriels;

- Fournitures de bureau ;

- Et Divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.

- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec
possibilité de donner en gârantie tout ou partie
des biens sociaux.

- La prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée

- Et généralement, toute opération financières,
commerciales, industrielles,
mobilières et immobilières, se rapportant
directement ou indirectement à
l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension
ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan- COCODY 2 Plateaux -7ème

TRANCHE, lot 3002 - Ilo 251, en face de la Pharmacie
MAGNIFICAT- LOT 3002, ILOT 251, Lot 3001, Ilot 251

Dirigeant(s) Mlle KREMIEN ASSEMIEN MANUELA-ANGE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-05295 du 03/06/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°32222/GTCA/RC/2024 du 03/06/2024

